

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Retiré

**AMENDEMENT**

N° CF73

présenté par

M. Castellani et M. Charles de Courson

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022, le Gouvernement remet au Parlement un rapport évaluant les possibilités d'adaptation de l'aide exceptionnelle de rentrée pour tenir compte des écarts en termes de coût de la vie, de taux de pauvreté et d'inflation entre la Corse et le territoire métropolitain.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de repli, dans le cas où les amendements permettant de renforcer « l'aide exceptionnelle de rentrée » pour les familles modestes pour la Corse seraient rejetés, permet *a minima* la remise d'un rapport au Parlement sur les **possibilités d'adaptation de ce chèque alimentaire en Corse**.

L'idée serait que le rapport soit remis avant le 1<sup>er</sup> mardi d'octobre pour être débattu *a minima* lors du prochain PLF ou du PLFR de fin d'année, à défaut pour le Gouvernement de proposer ou d'accepter une solution adaptée à la Corse immédiatement face à l'urgence de la situation.

Il ne s'agit pas de demander un passe-droit, mais simplement de rendre plus équitable cette aide uniforme qui ne prend pas en compte les difficultés accrues que rencontrent les Corses face à un pouvoir d'achat qui diminue chaque mois un peu plus, avec un écart qui se creuse par rapport au continent.

L'Assemblée de Corse a proposé de tripler le montant du chèque alimentaire initialement prévu, soit un passage de 100 à 300 euros pour les foyers corses les plus modestes. Cette demande se fonde sur un constat objectif : l'INSEE rappelle que le taux de pauvreté reste très élevé en Corse, plus qu'en moyenne métropolitaine, avec 18,5 % de la population sous le seuil de pauvreté. Les auteurs de cet amendement saluent la volonté du Gouvernement d'accompagner les foyers les plus démunis face à l'inflation des prix de l'énergie et de l'alimentation mais souhaitent que l'exécutif

adapte cette mesure pour mieux prendre en compte les difficultés auxquelles font face les habitants de l'île.